

CONTACT

Gouvieux

www.gouvieux.fr



DANS CE
NUMÉRO :

Dossier

*Au milieu coule
une rivière*

En bref

L'œuvre caritative des
joueurs de basket
de Gouvieux



Actu'

Les activités de juin à la
bibliothèque municipale



Actu'

Dernières
inscriptions
au Pack ados





La Nonette, notre rivière

Le dossier de ce numéro estival du magazine municipal est consacré à la Nonette, rivière qui nous est familière en même temps que méconnue.

Familière car elle traverse et structure notre territoire. Nous l'avons tous croisée. Nous nous sommes pour beaucoup arrêtés sur ses rives, pour la contempler et en apprécier l'écoulement. Notre rivière est belle. Elle fait partie de ces petits cours d'eau si répandus dans l'Hexagone, facteurs de l'identité de nos paysages, constitutifs de notre sensibilité française.

Mais quelque peu méconnue aussi car, au fil du temps, nous n'y prêtons plus guère attention. Nous en arrivons même à lui être indifférents, oublieux de son rôle clé dans la morphologie et la richesse de notre territoire, notamment en termes faunistiques et floristiques. D'autant que la grande majorité de ses rives est privée : seuls 56 propriétaires en profitent.

Afin de la rendre accessible au plus grand nombre et de la mettre davantage en valeur, la Mairie a engagé une démarche d'acquisition de terrains la bordant, depuis la rue de la Tannerie jusqu'à l'avenue de Toutedoie. À terme, un sentier la longera sur toute cette longueur, permettant à tout un chacun de la redécouvrir et de s'en ressourcer.

La bonne santé de ce poumon écologique, source de fraîcheur bienvenue en cette période de fortes chaleurs, incombe à chacune et chacun d'entre nous, des riverains aux promeneurs, des particuliers aux institutionnels. Notre devoir tant individuel que collectif est d'en prendre le plus grand soin.

Patrice Marchand,
Maire de Gouvieux,
Premier Vice-Président du
Conseil départemental de l'Oise,
Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Au milieu coule une rivière

Source de vie, la Nonette a joué un rôle important pendant des siècles dans le développement économique et démographique de notre commune. Partons à la découverte de ce cours d'eau, patrimoine naturel français, géré et préservé par le SISN (Syndicat Interdépartemental du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Nonette), que nous devons tous respecter et préserver.

Étymologie et géographie

Le terme Nonette viendrait du mot « onna », d'origine préceltique, qui signifie rivière, source, cours d'eau. Ce terme serait apparu à la fin du IX^e siècle pour désigner la Nonette dans une charte de Carloman II, roi des Francs de 879 à 884.

D'une superficie d'environ 410 km², le bassin versant de la Nonette (un bassin versant est un espace drainé par un cours d'eau et ses affluents) s'étend du Sud-Est du département de l'Oise au Nord du département de la Seine-et-Marne, couvrant 52 communes.

Longue d'un peu plus de quarante kilomètres, la Nonette prend sa source à Nanteuil-le-Haudouin et s'écoule d'Est en Ouest en arrosant notamment la ville de Senlis puis le parc du Château de Chantilly pour se jeter dans l'Oise à Gouvieux. Ses deux principaux affluents sont la Launette et l'Aunette.

A Gouvieux, la longueur des rives de la Nonette s'étend sur 15 764 mètres. La rivière contourne le centre-ville par le Nord en s'écoulant paisiblement depuis le chemin du Viaduc jusqu'à l'avenue de Toutedoie, longeant au passage la rue Corbier Thiébaud et celle de la Tannerie.

Selon les mesures effectuées pendant 41 ans, de 1968 à 2008, il a été observé que la Nonette est une rivière à débit mensuel moyen quasi constant tout au long de l'année.

Plusieurs espèces fauniques et floristiques y sont présentes. Il est ainsi possible d'y observer des agrions de mercure, des martins pêcheurs, des hérons, des bergeronnettes, des amphibiens et d'entrevoir sous l'eau brochets, sandres, perches et gardons. La flore y est constituée d'espèces rares et menacées telles que l'ophioglosse commun (également appelée langue de serpent), la dactylorhize négligée, la laiche paradoxale, la guimauve officinale et la lychnide fleur-de-coucou.

La présence de moulins

Au début du XIX^e siècle, on relevait trente-et-un moulins sur la Nonette dont une dizaine à Gouvieux, principalement présents dans le quartier de la Chaussée. Les moulins de Gouvieux étaient pour la plupart des moulins à farine et à tan (l'écorce de chêne était broyée pour le tannage des peaux d'animaux). Dès le début du Moyen-Âge, les moulins, essentiellement sources d'énergie, étaient l'objet de toutes les convoitises. Le roi et les seigneurs s'en réservaient l'exclusivité avec le privilège de leur concession.



Moulin de la Chaussée



Ouvrage en ruine sur la Nonette

Quel est le rôle du SISN à Gouvieux ?

Selon les articles L215-14 à 16, c'est aux propriétaires riverains qu'incombe le devoir d'entretien de la Nonette.

Le SISN, lui, intervient sur la restauration de la rivière, c'est-à-dire sur toutes les opérations lourdes qui visent à aménager les berges ou le lit pour son bon fonctionnement écologique. Sur Gouvieux, il y eut en début d'année plusieurs retraits d'embâcles (éléments gênant l'écoulement des eaux) suite aux coups de vents de l'hiver. Néanmoins, il s'agissait là d'opérations exceptionnelles. Les interventions régulières du SISN sur l'entretien de la végétation des cours d'eau sont normalement définies par le PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) qui prévoit une intervention tous les 5 ans sur chaque tranche (20 km de cours d'eau). La prochaine intervention de ce type est programmée pour 2019 sur le secteur de Chantilly-Gouvieux. Une restauration des berges a été réalisée l'an dernier.

Dans le cadre de sa mission, le SISN rencontre également régulièrement des riverains de Gouvieux qui le sollicitent pour des conseils et/ou des informations sur l'entretien de la rivière ou son fonctionnement.

Le prochain projet de grande envergure à venir sur la commune consistera à restaurer la libre circulation de la faune piscicole et des sédiments de la Nonette à sa confluence avec l'Oise à Toutvevoie. L'écoulement des eaux de la Nonette sera amélioré et favorisera le développement de la biodiversité. Ce projet est en attente du résultat de la procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour les parcelles concernées.

Les droits et devoirs des riverains

Tout riverain et propriétaire riverain a des droits et des devoirs sur le cours d'eau qui traverse ou borde sa propriété.

Les droits du riverain sont :

- le droit de propriété des berges et du lit du cours d'eau (article L215-2 du Code de l'environnement) ;
- le droit de pêche, à condition d'être en possession d'une carte de pêche valide pour s'adonner à cette activité, et cela, même sur sa propre propriété (articles L435-4 et 5_ R435-439 du Code de l'environnement)
- le droit de prélèvement (pompage) : le prélèvement est limité aux besoins domestiques et doit permettre le maintien d'un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

Les devoirs du riverain sont :

- le devoir d'entretien : « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique [...] ». Si le propriétaire ne se tient pas à cette obligation, la Commune ou le Syndicat peut, à l'issue d'une mise en demeure restée infructueuse, y pourvoir

d'office à la charge du propriétaire riverain (articles L215-14 à 16 du Code de l'environnement) ;

- le respect du droit de passage (articles L 435-6 et L435-7 du Code de l'environnement) lorsqu'il existe une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) ;

- le libre passage sur l'eau et la libre circulation des engins nautiques de loisirs non motorisés (l'usage de l'eau appartient à tous mais cela ne signifie pas pour autant que l'accès aux berges est libre : l'autorisation du propriétaire riverain est nécessaire pour mettre pied à terre).

Pourquoi seuls les propriétaires des terrains dans lesquels passe la Nonette paient-ils une taxe ? Quel est le calcul ?

Cette taxe est effectivement ancienne mais le Conseil Municipal l'a conservée. Une délibération du Conseil du 9 mars 1992 a fixé le principe du recouvrement des frais d'entretien de la Nonette auprès des riverains à hauteur de 90% de la participation de la Commune au SISN : celle-ci paie les 10% restants, ainsi que sa part pour les rives qui lui appartiennent.

Il est strictement défendu :

- ❗ de déposer des matériaux, déchets inertes, déchets verts et tontes ou fumier en bordure de cours d'eau. En plus de polluer les cours d'eau, cela attire les espèces nuisibles comme les ragondins qui fragilisent les berges,
- ❗ de déverser des substances polluantes dans les cours d'eau, lacs, étangs, canaux et sur leurs rives (Article L 432-2 du Code de l'environnement),
- ❗ d'introduire des espèces nuisibles ou envahissantes (animales ou végétales) sur sa propriété,
- ❗ d'entraver le bon écoulement de l'eau,
- ❗ d'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides, herbicides...) à moins de 5 mètres (minimum) des berges.

Un guide à l'attention des riverains de la Nonette a été édité par le SISN : il vous apportera des informations sur le fonctionnement des cours d'eau et des conseils pour un bon entretien de ses berges. La version numérique de ce guide est disponible au téléchargement sur le site internet du SISN

www.syndicat-sage-nonette.fr



▮ Semaine Nationale et Européenne des Jeunes

Tous les ans, et sous l'égide de la Fédération Française de Cyclotourisme, de nombreux jeunes des Ecoles Cyclos de France participent à une semaine passée dans une région de France.

Cette année, environ 850 jeunes cyclotouristes, dont 11 Godviciens accompagnés de leurs 4 encadrants, iront à Châtellerault dans la Vienne, du 8 au 16 juillet. La Ligue Aquitaine Cyclotourisme qui les accueillera, mettra tout en œuvre pour les distraire : participation au concours national de la sécurité routière pour les enfants jusqu'à 12 ans, jeux inter-ligues, visite du Futuroscope, randonnées, échanges puis visites touristiques et historiques. Nos deux sélectionnés, Lucas Malledant et Bastien Godard, participeront au Critérium National des Jeunes Vététistes. Cette semaine sera une semaine de sports, de loisirs et de découverte de la nature... Bonne « Semaine Jeunes » à tous ▮

▮ Cérémonie des médailles du travail

En mai dernier, 40 médailles du travail ont été remises aux administrés qui en ont fait la demande. La cérémonie était ponctuée par la remise des diplômes, les exposés de chacun sur leurs expériences et le partage sur la satisfaction du "travail bien fait". Monsieur le Maire a également remis des médailles du travail du Service public de la Petite enfance à 8 assistantes maternelles. L'occasion pour 2 d'entre elles de recevoir leurs CAP Petite enfance ▮



▮ Participation de l'US tir Gouvieux aux Championnats de France

Trois jeunes de l'école de tir US tir Gouvieux se sont qualifiés dans plusieurs disciplines (précision, vitesse, épreuve du 3/10 et arbalète) aux championnats de France qui se dérouleront du 6 au 9 juillet à Lorient. Le club US tir Gouvieux sera aussi représenté aux championnats de France armes anciennes. Cette épreuve se déroulera à Vitrolles, dans le Var. Bonne chance aux participants ▮

▮ Stage gratuit de gymnastique

La Gymnastique Artistique de Gouvieux propose un stage gratuit d'une heure de 19h à 20h, au gymnase, du 4 au 8 septembre 2017. Sont entre autres proposés : jumping sur trampoline, fitness, renforcement musculaire, tonification, yoga, taï chi.

Renseignements auprès de Fatima au 06 42 41 60 86 ▮



▮ L'œuvre caritative des joueurs de basket de Gouvieux



Le club du Gouvieux Basket Oise a organisé une action caritative en faveur de l'association "My Médina School", association créée par le joueur Maleye Ndoye (basketteur professionnel au sein de l'équipe de Paris-Levallois). Cette association aide les enfants défavorisés du Sénégal en collectant des vêtements divers et de sports, ainsi que des jouets. Le 5 mai, au cours du match de pré-nationale 3 (Gouvieux / Senlis) et en présence de Maleye Ndoye, le parrain de l'événement, la collecte a été remise à l'association pour être transmise le samedi 24 juin.

Renseignement : mymedinaschools.com ▮

▮ Championnat de France Nationale 3 pour le Gouvieux Basket Oise

Pour la saison 2017/2018, le Gouvieux Basket Oise évoluera en Championnat de France Nationale 3. La Fédération Française de Basket-Ball a validé le dossier. L'expérience à ce niveau de 2003 à 2015, le label « Club Elite Masculin » depuis 2014, le label « Ecole Française de Mini Basket » depuis 2011, le label « Citoyen » en 2013, la pertinence territoriale, la fréquentation pérenne des supporters, les résultats probants en championnat de Picardie et la cohérence du projet du Gouvieux BO ont été des atouts pour cette accession dans l'élite du basket Hauts-de-France/Ile-de-France.

Les matchs à domicile auront lieu le samedi soir à 20h au gymnase municipal de Gouvieux. Renseignements sur gouvieux-basket-oise.org ou sur la page Facebook : [gouvieuxbasketoise](https://www.facebook.com/gouvieuxbasketoise) ▮

▮ Le club de Gymnastique Artistique de Gouvieux recrute des volontaires

Le club de Gymnastique Artistique de Gouvieux recherche des volontaires pour assister l'équipe d'encadrement à l'éveil des enfants lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h30, mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h, ainsi que le samedi de 13h15 à 16h45. Renseignements : 06 09 59 22 63 ▮

▮ Le Dolce Chantilly recrute

Le Dolce Chantilly, établissement comprenant 200 chambres et suites, un centre de conférences de plus de 23 salles de séminaires réparties sur 2500m², trois espaces de restauration, un fitness center et un parcours de golf 18 trous, recrute un(e) :

- Chef réception (CDI) en charge des services réservations et fitness. Anglais courant exigé. Expérience similaire exigée ;
 - Réceptionniste tournant (CDI). Anglais exigé ;
 - Responsable commercial externe (CDI). Expérience exigée de 2 ans en externe. Anglais courant exigé ;
 - Maître d'hôtel (CDI) ;
 - Chef de rang (CDI) ;
 - Commis de cuisine (CDD saisonnier).
- Possibilité d'être logé durant la période d'essai. Candidature à envoyer aux Ressources Humaines à Claire Cousin claire.cousin@dolce.com ou par fax au 03 44 58 53 89. Renseignements au 03 44 58 47 91. Dolce Chantilly, route d'Apremont - Vineuil-Saint-Firmin - 60500 Chantilly ▮

▮ Recherche de bénévoles pour l'UNICEF

L'Antenne UNICEF de Gouvieux recherche des bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe afin d'œuvrer en faveur des enfants, prenez contact avec Mme Leforbe-d'Autremont au 06 19 97 68 70 ou par mail à bd.ld@sfr.fr ▮

L'AM3F a vécu une très belle

saison 2016/2017

Loann Korichi, champion de l'Oise, est arrivé 7^e aux championnats de France UNSS. 15 jeunes du club vont prochainement intégrer le groupe "Excellence" afin d'atteindre un plus haut niveau. 4 autres ont récemment commencé la formation pour devenir arbitres.

Le cours parent - bout de choux, qui accueille les enfants de 18 mois à 3 ans pour des activités physiques avec leurs parents sur le tatami, s'est solidement constitué. De même pour le cours d'Aïkido qui dépasse la quinzaine d'adhérents.

En ce qui concerne le coaching, les adultes restent toujours aussi motivés et souriants malgré les douleurs et courbatures. Un stage est prévu les 23 et 24 septembre prochains en Seine-et-Marne pour les plus de 8 ans. Pour de plus amples informations, composez le 06 51 19 27 67, surfez sur le site internet www.judo-am3f.fr ou venez nous rencontrer au Forum des associations en septembre



Tennis Tour de Picardie

Le Tennis Tour de Picardie organisé mardi 13 juin dernier par la Fédération Française de Tennis, sur la Place de la Mairie, a rassemblé plus de 400 enfants. Plusieurs animations gratuites leur ont permis de s'initier à ce sport



Info

Message de prévention de la Gendarmerie

Ayez le réflexe 17

Composez le 17 pour signaler toute présence de véhicules et/ou individus vous paraissant suspects (donner des éléments précis comme le type, la marque, la couleur et l'immatriculation du véhicule, la tenue vestimentaire des personnes).

Si vous constatez la présence de signes inscrits à l'extérieur de votre propriété et pouvant être des marques de repérage, faites des photos avant de les effacer et signaler les faits aux forces de sécurité

Cambriolage : comment l'éviter ?

Près de 1 000 cambriolages sont commis chaque jour en France ! Les objets les plus dérobés sont peu volumineux et facilement revendables (bijoux, matériels numériques, informatiques...), en plus de l'argent liquide.

Quelques précautions permettent d'éviter ou de retarder le passage à l'acte du cambrioleur pour l'amener à abandonner

Conseils pratiques

- Equipez les portes et fenêtres de votre résidence de systèmes de sécurité et de fermeture fiables (verrous, volets, grilles, barreaux, œilleton, entrebâilleur, alarme...);
- Installez un éclairage extérieur avec détecteurs de présence;
- Verrouillez systématiquement les portes à double tours;
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés (au cas où vous le perdriez !);
- Si vous perdez vos clés, pensez à changer les serrures rapidement;
- Laissez un double de clés chez une personne de confiance plutôt que de les cacher sous le paillason, derrière un pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres;
- Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs (éviter les lieux les plus accessibles ou la salle de bain, les piles de linges !);
- Ne laissez pas votre sac à main et les clés dans l'entrée de votre domicile ou dans votre véhicule;
- Evitez de laisser accessible tout objet facilitant l'ouverture ou l'escalade (outillage, échelle...);
- Faites un inventaire précis de vos objets de valeur (n° de série, description précise, photos...). Pour vous faciliter cette démarche, rendez-vous sur le site objets-voles.fr

Si malgré ces mesures, vous êtes victime d'un cambriolage

- Ne touchez à rien;
- Appelez le 17;
- Faites un inventaire précis des objets volés (marque, détails, n° de série, factures, photos...): ces renseignements s'avéreront précieux pour identifier les objets découverts et pouvoir vous les restituer ultérieurement;
- Faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de vos moyens de paiement (carte bancaire, chéquier);
- Allez déposer plainte.

Avertissement

Attention : ce tract circule actuellement sur Gouvieux. Son aspect pourrait donner à croire à un document officiel d'information du public, parrainé entre autres par la Mairie. Il n'en est absolument rien ! Il s'agit ni plus ni moins d'une publicité.



Les couleurs nationales et la citation des autorités sont habilement employées pour laisser penser que les professionnels cités sont agréés par ces mêmes autorités. Comme indiqué en toutes petites lignes au pied du document, tel n'est pas le cas : Mairie, Préfecture ou Police ne cautionnent pas cette campagne promotionnelle douteuse. La Mairie ne saurait d'ailleurs trop vous conseiller de faire jouer la concurrence pour obtenir les meilleurs services aux meilleurs prix

Sortir Gouvieux

Programme des animations d'été de la bibliothèque municipale

‡ **Vendredi 7 juillet, 18h-20h,
bibliothèque municipale**

Apéro bulles

La bibliothèque municipale accueille à nouveau Evelyne et Michel Clair, Les amis de bulles et crayons, pour leur apéro Bulles en itinérance. L'apéro Bulles est un moment d'échange sur des titres de BD, comics ou mangas. Les participants peuvent ou non intervenir et faire découvrir leurs coups de cœurs. Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre conviviale.

‡ **Du mardi 11 juillet au mercredi
30 août, parc de la bibliothèque**
Séances de lectures

Des séances de lectures gratuites seront organisées les mardis de 15h à 16h pour les enfants à partir de 7 ans, ainsi que les mercredis matins, à 10h, pour les 3-6 ans.

En cas de mauvais temps, les séances auront lieu dans la bibliothèque municipale.

‡ **Du mardi 11 juillet au samedi
2 septembre inclus,
bibliothèque municipale**

Jeux de société

Durant les vacances, des jeux de société seront mis à la disposition des petits et des grands. De beaux moments de rencontres et de convivialité pour le plaisir de tous.

Attention :

*les horaires de la bibliothèque changent.
Du 11 juillet au 2 septembre 2017 inclus,
la bibliothèque sera ouverte les mardis,
jeudis et samedis de 9h à 12h, les mercredis
et vendredis de 14h à 18h.
Renseignements au 03 44 57 48 63 ou à
bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr.*

‡ Ne pas manquer !

La brocante vendredi 1^{er} septembre
et le Forum des associations samedi 9
septembre.

‡ **Jusqu'au samedi 8 Juillet, gymnase**
**Stage d'activités physiques et
sportives**

Body sculpt, pilates, cross training, aéro-move, gymnastique sport-santé, badminton, course à pied sport-santé et hip hop.

Tarifs : gratuit pour les licenciés, 5€ l'activité, 20€ les 5 activités au choix. Renseignements sur les horaires et inscription à gvloisirsgouvieux60@gmail.com ou au 06 86 01 89 09.

‡ **Dimanche 9 juillet, de 10h à 17h,
Salle Blanche- 36 rue Blanche**

Journée de Biodanza : approche psycho-corporelle

L'association Présence Bien-être organise 2 ateliers de Biodanza (méthode de développement humain, d'épanouissement pour hommes et femmes de tous âges via la danse), en progression, avec une pause déjeuner partagée entre les participants sur le principe de l'auberge espagnole.

Tarifs : 30 euros/personne (adulte uniquement) si première fois. Renseignements et inscription indispensable au 06 84 12 14 68 ou à pascal.coupe@orange.fr.

‡ **Jeudi 13 juillet, de 19h30 à 2h00,
place de la Mairie**

Bal populaire

Animé par Roberto Milesi et son orchestre.

Le salon de thé, La Joyeuse théière propose

‡ Atelier d'écriture

Jeudi 6 juillet, 9h/11h.

Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand).

‡ Séance thé Relax

Vendredi 11 août, 15h/18h

Participation : 15 € (massage assis relaxant de 15 min + thé ou café gourmand).

Inscriptions au 03 44 58 92 11

« Cuisine en Compagnie » organise des ateliers cuisine à la cuisine de la salle des fêtes, de 9h30 à 13h

‡ La courgette

Mardi 4 juillet

Courgettes sautées à l'estragon ; crumble de courgettes, poulet, chorizo ; muffins chocolat, courgettes, thym.

‡ Menu été

Jeudi 13 juillet

Taboulé libanais, panzanela salade de tomates, poulet sauce Sriracha, clafoutis de nectarines.

**Tarif : 25€ par personne et 15€ d'adhésion
annuelle par famille.**

**Renseignements et réservation à
ledenmatpascale@gmail.com**

Mise à disposition d'une salle climatisée pour personnes âgées

La Résidence « La Roselière » située au 4 Rue du Docteur Vincent, ainsi que l'établissement La Fontaine Médicis sis chemin de la Chaussée, invitent toutes les personnes âgées de la Commune qui en ressentent le besoin, à venir profiter de leurs salles climatisées, dans le cadre de leurs horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h pour la Roselière ; du lundi au vendredi de 8h à 20h et du samedi au dimanche de 10h à 18h pour La Fontaine Médicis

Dernières inscriptions au Pack ados

Plus que quelques jours pour inscrire votre enfant (13-16 ans) au Pack Ados organisé par la Mairie. Celui-ci se tiendra du 10 juillet au 4 août 2017. Au programme : un camping à Guérard (avec une activité canoë), des activités sportives (tournois, randonnée VTT, après-midi à thème...) ou culturelles (jeux de société, projets jeunes, projets photo/vidéo) et une sortie par semaine (karting, foot bulle, réalisation de fresque murale...). Inscriptions au centre Anne-Marie Quéru pendant les périodes d'inscriptions pour le Centre de loisirs ou par téléphone au 06 11 21 33 70 – 03 44 57 96 84. L'accueil des jeunes se déroulera entre 13h30 et 17h30 au gymnase



Arts et Loisirs : du nouveau à la rentrée

Pour la rentrée de septembre, Arts et Loisirs propose des stages de prises de vue photo « Comment échapper au mode automatique? », un atelier d'écriture, une activité « bandes dessinées » (pour adolescents et adultes) et un cours d'aquarelle le jeudi soir. Plus d'informations sur www.artetloisirsgouvieux.fr ou à la journée des associations le 9 septembre

Stretching Postural et relaxation

L'association intercommunale « Côté corps » propose de vous aider à acquérir une pleine forme physique et mentale. Grâce à des postures simples et efficaces alternant contractions et étirements musculaires, vous gagnerez en souplesse, en tonicité et en aisance physique. Associée à des respirations spécifiques, cette méthode vous aidera à libérer vos tensions.

Des séances de relaxation vous permettront d'accentuer cette détente, et de cultiver l'harmonie et le bien-être. Renseignements auprès de Chantal Douchet au 06 24 47 10 52 ou auprès de Josiane Meunier Soussi au 06 65 06 98 83

Stages de maths et de physique

L'association "Les mathématiques autrement" propose des stages de pré-rentree en maths et physique à la fin août : préparation aux examens du Bac et du Brevet, remise à niveau et perfectionnement de la 6^e à la terminale S et ES spécialité maths, et préparation aux concours d'entrée des grandes écoles post-bac.

Renseignements auprès d'Adrien Fouillet au 06 70 54 44 23 ou par mail à afouillet60@gmail.com

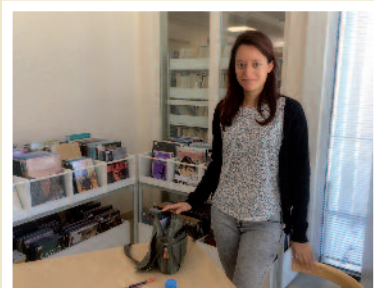
Piscine Aqualis : réservez vos Pass saisonniers

Des Pass saisonniers, utilisables du 1^{er} juillet au 31 août 2017, permettront à tous les résidents de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne de profiter de la piscine Aqualis en illimité. Les différents Pass saisonniers proposés sont le pass Kid's (accès piscine en illimité : 31€), le pass Adultes (accès piscine en illimité : 38€) et le pass Bien-être (accès piscine et bien-être en illimité : 65,50€, à partir de 16 ans). Renseignements au 03 44 58 49 00 ou sur www.piscine-aqualis.fr

Les activités de juin à la bibliothèque municipale

Rencontre et séance de dédicace avec Yatuu, auteure et illustratrice de bandes dessinées

Samedi 10 juin, la bibliothèque municipale a reçu Yatuu, qui a rencontré les lecteurs-abonnés initiés auparavant à son travail. En effet, en prévision de ce rendez-vous, la bibliothèque avait acquis quelques-uns de ses ouvrages (l'intégral de "Génération mal logée !", "Pas mon genre" et "Sasha" en section jeunesse). A l'issue de cette rencontre, Yatuu a dédicacé ses bandes dessinées et échangé sur son travail.



La librairie Impression d'Enghien-les-Bains, spécialisée dans la bande dessinée, nous a procurés les bandes-dessinées pour la dédicace. Evelyne et Michel Clair, Les amis de bulles et crayons, se sont chargés de leur transport et de leur vente.

Les résultats de la 1^{ère} édition du Prix « Au Cœur des Bulles »

Samedi 10 juin, la bibliothèque municipale a proclamé les résultats de la première édition de son Prix bande dessinée "Au Cœur des Bulles", section adulte, lancé le 1^{er} octobre 2016. "L'Adoption, tome 1" de Zidrou & Arno Monin a remporté le 1^{er} Prix. Jusque fin mai, le public pouvait voter pour son album favori parmi les sept albums de genres de bandes dessinées proposés par la bibliothèque. Le but était de faire découvrir la richesse de ce 9^e Art et de permettre au public de faire part de son point de vue. La 2^e édition débutera dès le mois de septembre. Renseignements à la bibliothèque au 03 44 57 48 63 ou à bibliotheque.gouvieux@wanadoo.fr



Nos utiles

- ▀ Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- ▀ 15 SAMU
- ▀ 17 POLICE
- ▀ 18 POMPIERS
- ▀ 119 Enfance maltraitée
- ▀ 115 Sans abris
- ▀ 116000 Enfants disparus
- ▀ 0825 812 822 Centre anti-poison
- ▀ SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66. 37, bd Jean Biondi à Creil
- ▀ Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU)
- ▀ 114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)
- ▀ Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

Collecte des déchets valorisables : soyons vigilants pour optimiser nos performances de tri

EMBALLAGES ET PAPIERS/ CARTONS : OSEZ LE VRAC !

Les déchets recyclables doivent être déposés dans le bac jaune sans sac.

La présence de sacs est un motif de refus de collecte et une source de dépenses supplémentaires en Centre de tri des déchets.

Pourquoi ? D'abord parce que la présence de sacs noirs ne permet pas aux agents de collecte de s'assurer de la qualité des déchets à l'intérieur. Ensuite, parce que le sac est difficilement déchirable sur la chaîne de tri. Les déchets recyclables contenus à l'intérieur ne sont donc pas accessibles et la séparation des matières devient impossible.

Alors que votre geste de tri devait permettre de valoriser la matière recyclable, il devient générateur de dépenses supplémentaires puisque le sac et ses déchets partent au centre de valorisation énergétique et coûtent 93 € par tonne... et nous générons 2 900 tonnes de ce type de déchets par an

DÉCHETS VERTS : UTILISEZ UN CONTENANT ADAPTÉ !

Les déchets verts ne doivent pas être présentés à la collecte dans les bacs gris pucés destinés aux ordures ménagères ultimes (non valorisables).

Nous privilégions la présentation de ce type de déchets en bacs à roulettes NF jusqu'à une contenance de 360 litres qui peuvent s'accrocher derrière le camion et être vidés sans manipulation porteuse de la part des agents. Les sacs biodégradables sont encore acceptés momentanément avec un remplissage raisonnable. En effet, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) recommande une attention particulière aux conditions de travail des agents de collecte : le poids des conteneurs à soulever entraîne de nombreux troubles musculosquelettiques, de possibles arrêts de travail mais surtout handicapent durablement ces agents.

Pour les branchages, inutile de les mettre dans des poubelles, ils doivent être fagotés et déposés à même le sol sur le trottoir devant votre habitation.

Ces déchets seront alors orientés vers des plateformes de compostage comme lors de leur dépôt en déchetterie.

Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui qui n'existe pas : il est donc recommandé de traiter ce type de matières à la source, chez soi, par le broyage des tontes en vue de faire du paillage ou du compost.

C'est un geste écologique et économique !

Vous pouvez participer aux ateliers de sensibilisation de la CCAC.

Renseignements : ambassadeurdutri@ccac.fr ou 03 44 62 46 63

